

A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le coût non prévu et exorbitant d'une réforme en signe-t-elle l'impréparation et est-ce- à l'ensemble de la communauté éducative d' en payer le prix fort ?

Cela traduit sans aucun doute le manque flagrant d'une quelconque vision de l'école, vue uniquement sous le double joug d'un catalogue de propositions faites dans un but électoraliste et d'un budget contraint.

Le choix du gouvernement a été de faire plaisir aux parents en mettant en place les CP dédoublés dans les zones de l'éducation prioritaire alors même que cette réforme dont les bénéfices pour les élèves sont loin d'être prouvés va obérer à court terme toute l'éducation nationale.

Initier cette réforme avec un budget à moyen constant ne pourra être réalisé qu'en amputant des pans entiers de l'école :

Pour commencer, ce sont les personnels qui vont être les premiers à en supporter le coût financier : gel du point d'indice, journée de carence, non application des augmentations salariales alors que celles-là sont déjà votées dans le cadre du PPCR ...

La création de 12 000 postes d'enseignants dévolus aux classes de CP et CE1 dédoublés, à moyen constants se fera en supprimant : les postes de remplaçants, le dispositif PDMQDC, voire même à terme par la suppression des RASED ; mais cela n'y suffira encore pas.... L'augmentation du nombre d'enseignants va se faire dans certaines circonscriptions situées en REP et REP+ ; là encore il va falloir réorganiser les services des inspecteurs et modifier la sectorisation créant encore un travail supplémentaire de la part des services de l'Etat sans que le bénéfice n'en soit étayé, sans que ce bénéfice ne se fasse au détriment des autres élèves : par l'augmentation mécanique du nombre d'élèves notamment.

La création des classes pour accueillir les élèves de ces classes supplémentaires oblitèrera tout autre budget à destination des écoles de la part des mairies.

Nous ne pouvons que constater qu'encore une fois, les réformes s'enchaînent sans même avoir été évaluées ; l'expérimentation des classes de CP à faible effectif n'est qu'une vieille antienne réitérée et présentée comme une nouveauté.

Autant l'évaluation des jeunes élèves est contestable, autant l'évaluation objective de dispositifs qualifiés d'expérimentaux devrait l'être pour qu'il soit possible d'avancer.

SONIA DELRIEU Pour Le bureau du SAIPER